



Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs das parlament

22.6.2015

Rapport environnemental 2014 des Services du Parlement

RUMBA – Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale

1 Introduction

*«Les grands discours c'est bien.
Mais les petits gestes c'est mieux.
La différence on doit la faire aujourd'hui,
car on le peut.»*
[On n'a qu'une terre](#), Stress (Rappeur)

Je suis heureux de vous présenter le 10^{ème} rapport environnemental des Services du Parlement (SP).

Le présent rapport fournit une vue d'ensemble des principaux indicateurs environnementaux des SP et les enseignements qui peuvent en être tirés. Il accorde également une attention particulière à la mise en œuvre des objectifs fixés, s'efforçant en cela d'en évaluer les effets.

Par rapport à 2013, la charge polluante par collaborateur a légèrement augmenté en 2014. Cette situation est préoccupante et nécessite donc que nous poursuivions nos efforts. Ce qui est encourageant, en revanche, c'est de constater que la consommation d'énergie thermique et surtout la consommation électrique n'ont cessé de diminuer depuis 2011. Cette évolution est une bonne nouvelle car la consommation électrique représente de loin la plus grande charge polluante de notre bilan environnemental.

Le présent rapport est le dernier réalisé sous l'égide de Diego Hättenschwiler. Ce collaborateur a assuré le déploiement du projet RUMBA dans les Services du Parlement et a contribué activement à la mise en place de mesures efficaces. M. Hättenschwiler a toujours été un interlocuteur reconnu pour la qualité de son travail et de son expertise en matière d'environnement. Je tiens à le féliciter pour les résultats obtenus et à le remercier vivement pour son engagement en faveur d'une réduction de notre empreinte écologique. Dès 2016, la fonction de préposé à l'environnement des SP sera prise en charge par Andreas Sidler.

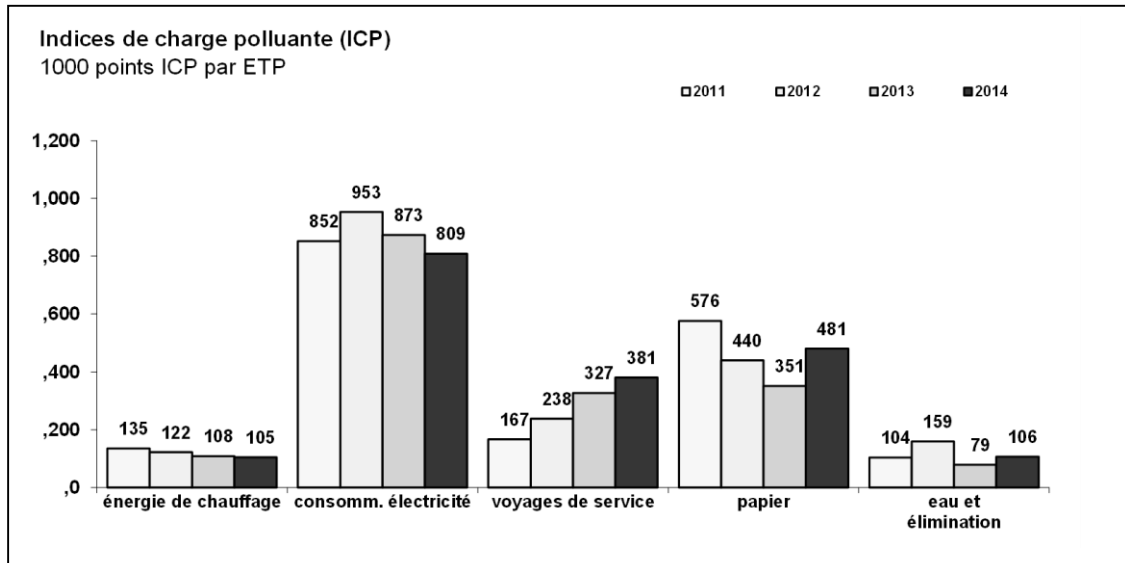
Philippe Schwab
Secrétaire général de l'Assemblée fédérale

2 Les Services du Parlement et leurs répercussions sur l'environnement

Quatre sessions par an, 246 parlementaires, environ 600 séances de commission et des centaines de projets : autant de travail assumé par les SP. Au total, quelque 300 collaborateurs assistent le Conseil national et le Conseil des États dans la réalisation des travaux parlementaires.

Durant les travaux de rénovation de l'aile est du Palais fédéral, qui devraient durer de 2012 à 2016, les locaux des SP sont répartis dans cinq bâtiments : le Palais du Parlement, l'aile ouest du Palais fédéral ainsi que les immeubles sis à la Gurtengasse 3, à la Schwarztorstrasse 53 et à la Christoffelgasse 3. Le Palais du Parlement n'a pas été inclus dans le bilan environnemental des SP, car il est davantage utilisé pour organiser des séances que pour abriter des bureaux.

2.1 Charge polluante



Les **indices de charge polluante (ICP)** figurant dans le graphique ci-dessus traduisent les effets des polluants sur l’environnement, ce qui permet de les comparer entre eux. Les ICP sont calculés par collaborateur à temps complet (équivalents temps plein, **ETP**).

Aux SP, la forte consommation d’électricité est de loin la première cause de nuisances environnementales. Suivent le papier et les voyages de service ; la consommation d’énergie de chauffage et d’eau ainsi que l’élimination des eaux usées ont un impact limité.

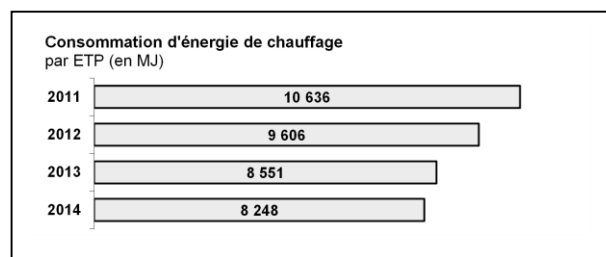
Au total, les indices de charge polluante par collaborateur ont augmenté de 1,7 à presque 1,9 million de points (+ 8,2 %) pendant la période 2013 – 2014.

2.2 Personnel, communication et données environnementales

- a) L’effectif du personnel des SP (304 collaborateurs) correspond actuellement à 217 postes à plein temps, auxquels s’ajoute l’équivalent de 10 postes d’apprenti et de stagiaire, ceux-ci étant pris en considération dans le rapport environnemental.
- b) Le programme RUMBA a fait l’objet d’informations sur l’intranet et de plusieurs courriels à l’intention des collaborateurs des SP. Par ailleurs, l’opération *À vélo au boulot* a été relayée par le préposé à l’environnement des SP.
- c) Il y a lieu de relever quelques particularités au sujet des données environnementales qui suivent. Les SP partagent plusieurs bâtiments avec d’autres unités RUMBA ; par conséquent, les données relatives aux bâtiments sont calculées proportionnellement au nombre de collaborateurs des SP et aux surfaces utilisées. Les chiffres ne sont donc pas précis et constituent plutôt des valeurs moyennes.

2.3 Consommation d’énergie thermique

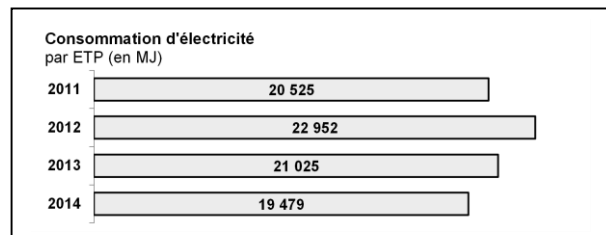
La consommation d’énergie thermique a continué de baisser l’année dernière. Grâce au système de chauffage à distance, l’impact environnemental de la consommation d’énergie thermique est relativement bas. Aucune mesure spécifique n’est nécessaire.



2.4 Consommation d’électricité

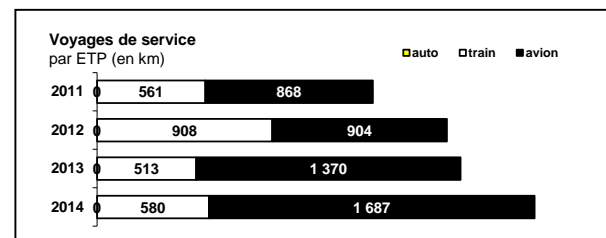
Si elle a diminué, la consommation d’électricité reste cependant à un niveau élevé.

Actuellement, il est difficile d’identifier les domaines les plus gourmands en énergie. C’est pourquoi il est nécessaire de clarifier la situation de manière ciblée et de prendre des mesures.



2.5 Voyages de service

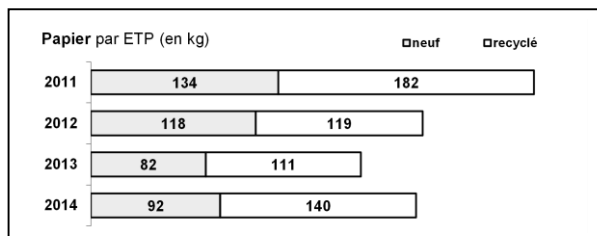
Les voyages en train mais surtout les voyages en avion ont significativement augmenté ces dernières années et atteint un nouveau record depuis que le premier relevé de données a été réalisé en 2004. Comme toujours, ce sont les voyages intercontinentaux qui ont le plus d’impact. Les voyages en voiture étant négligeables, ils n’ont pas été pris en considération.



2.6 Consommation de papier

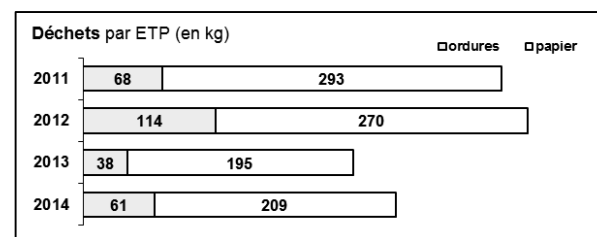
Même si l'on doit supposer que les données relevées en 2013 n'étaient pas complètes, on constate une augmentation de la consommation de papier. Cela vaut autant pour le papier utilisé à l'interne que pour les tâches d'impression de l'OFCL.

Le papier non recyclé n'est plus utilisé que pour les impressions commandées à l'OFCL.



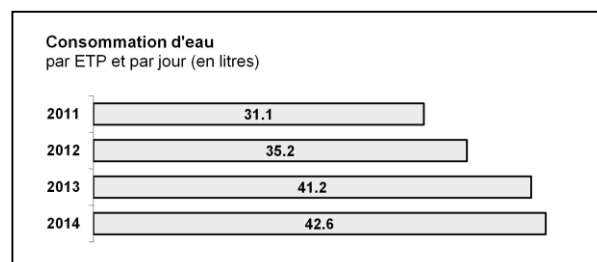
2.7 Déchets

Après l'augmentation constatée en 2012, qui était probablement due au déménagement de l'aile est du Palais fédéral, les ordures et les déchets papier ont fortement diminué.



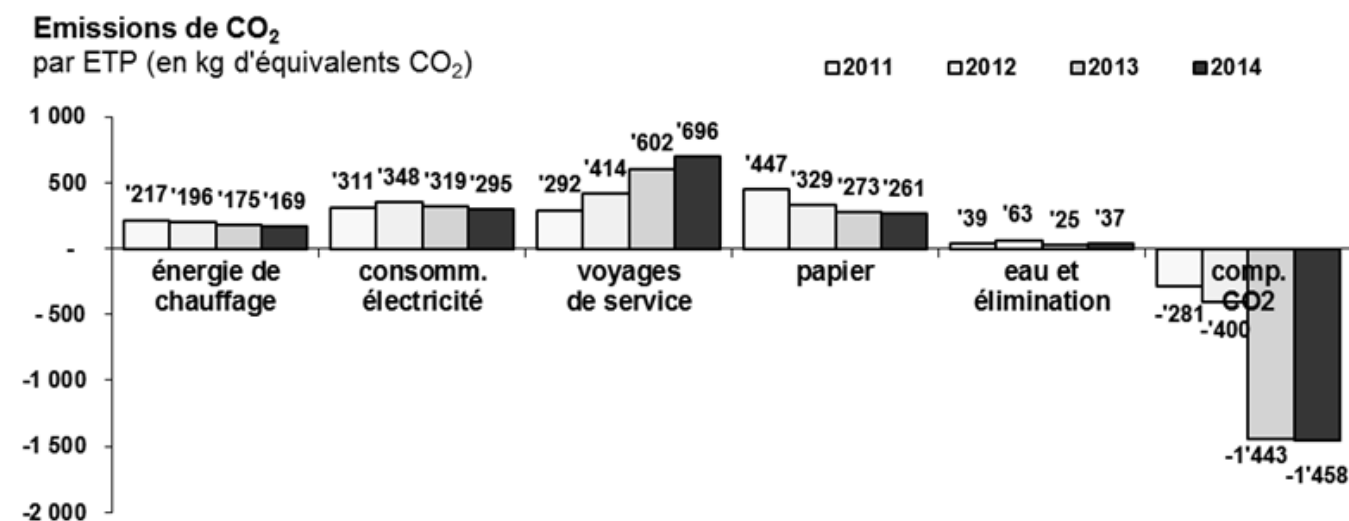
2.8 Eau et eaux usées

La consommation d'eau par collaborateur a de nouveau augmenté. En comparaison avec d'autres facteurs (cf. chap. 3.1), son impact sur l'environnement reste toutefois limité.



2.9 Émissions de CO₂

Les émissions produites par les voyages en avion sont compensées à l'étranger grâce à la collaboration des SP avec la fondation *myclimate*. Comme le montre le diagramme ci-dessous (à droite), toutes les autres émissions de CO₂ ont été rétroactivement et intégralement compensées depuis 2013.



4 Prestations destinées au public : mesures et résultats environnementaux

Les SP jouant le rôle d'administration du Parlement, leurs « prestations destinées au public » sont celles qu'ils fournissent aux députés. Par exemple, ils organisent les déplacements des délégations parlementaires et de certains élus ou évaluent la qualité des ordinateurs portables disponibles sur le marché afin d'équiper au meilleur prix les membres des conseils.

Depuis 2009, les émissions de CO₂ produites par les voyages effectués en avion par les députés sont compensées, comme celles causées par les voyages de service. Les données relatives aux députés ne figurent toutefois dans le présent rapport, qui porte uniquement sur les collaborateurs des SP.

5 Bilan des objectifs écologiques fixés pour 2014

Objectif 1 : continuer à réduire la consommation d'électricité

Sur mandat de l'Office fédéral des constructions et de la logistique, l'aile ouest du Palais fédéral a bénéficié d'une optimisation de ses installations sous le label energo@ADVANCED.

Objectif 2 : les émissions de CO₂ sont complètement compensées

Depuis 2013, cet objectif est atteint grâce à l'achat rétroactif de compensations pour les émissions de CO₂ produites depuis 2013.

Objectif 3 : Rumba est repris dans les objectifs des SP

Les buts visés par le programme Rumba ont été pris en compte dans les objectifs annuels du responsable du domaine Infrastructure.

6 Nos objectifs et principales mesures pour 2016

Remarque liminaire : la marge de manœuvre des SP est limitée par différents facteurs (par ex. par les décisions d'organes de l'Assemblée fédérale ou l'utilisation commune de bâtiments avec d'autres services de la Confédération).

Objectif 1 : l'intégration du Palais du Parlement dans le programme Rumba sera étudiée et réalisée le cas échéant.

Mesure

Le Palais du Parlement, exclu du programme Rumba jusqu'à maintenant, sera examiné afin de déterminer quelles sont les données environnementales disponibles et comment celles-ci peuvent être intégrées dans le bilan écologique des SP sans que cela provoque une rupture avec les données récoltées jusqu'à maintenant.

Objectif 2 : continuer à réduire la consommation d'électricité.

Mesures

- a) Le contrôle de l'éclairage dans les salles du Conseil national et du Conseil des États sera fait de manière à ce que, en dehors des sessions, l'éclairage puisse être par défaut minime, à moins d'une intervention spécifique, par exemple à l'aide d'un interrupteur à clé. En collaboration avec l'OFCL et la SSR, il faudra vérifier si l'intensité lumineuse peut être réduite et cela sera fait le cas échéant. Les guides et le personnel de sécurité seront sensibilisés à cet égard.
- b) Lors de l'équipement du nouveau centre de calcul dans l'aile est du Palais fédéral, la consommation d'électricité sera surveillée et des comparaisons sur plusieurs années seront faites en s'appuyant sur les données d'un compteur électrique séparé.

Objectif 3 : diminuer à nouveau la consommation de papier.

Mesures

- a) L'OFCL sera invité à utiliser lui aussi du papier recyclé.
- b) Compte tenu du changement de législature, les décisions de la Délégation administrative concernant la diminution de consommation de papier seront activement mises en œuvre.

Objectif 4 : une campagne de sensibilisation au programme Rumba sera menée en 2016.

Mesure

Les collaborateurs seront de nouveau sensibilisés au programme Rumba, par différents canaux. L'attention sera portée sur la responsabilité personnelle de chacun (par exemple, vidéos sur le programme Rumba, séances d'information).

7 Organisation de la gestion environnementale

Pour toute suggestion ou question, veuillez-vous adresser à :

Diego Hättenschwiler, préposé à l'environnement pour les SP 2005-2015 et à Andreas Sidler, préposé à l'environnement pour les SP dès 2016.

Les données environnementales actuelles ont été vérifiées par Madame Angela Mastronardi de l'entreprise NET Nowak Energie & Technologie AG, à Saint-Ours.

Documentation relative à la gestion environnementale

Plan directeur environnemental des SP ; Données environnementales détaillées pour les années 2004 à 2014 ;

Rapports environnementaux 2005 à 2013 ;

Voir aussi <http://www.rumba.admin.ch/fr> et la rubrique Rumba sur l'Intranet des SP (sous Organisation)